

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1979)
Heft: 512

Artikel: Placer l'épargne de votre vieil oncle
Autor: Cornuz, Jeanlouis
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1016612>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Placer l'épargne de votre vieil oncle

Je disais: "Si vous ne savez pas que faire de votre argent, pourquoi ne pas l'investir dans la Dow, qui fabrique le napalm à des prix doux?" On m'a objecté que je manquais de patriotisme! Où le patriotisme va se nicher! Il me serait facile de répondre que le napalm a été découvert par un savant suisse. Mais passons: il n'y a pire sourd...

Donc, je propose ceci:

L'emprunt à 4 1/4% 1978-79 de 70.000.000 de ICICG — Centrale Nucléaire de Gösgen-Däniken S.A.

Coupons de 1000 francs (ça, je vous conseille pas); 5000 (à la rigueur...) et de 100.000 francs. Par exemple, si vous venez d'hériter de votre vieil oncle, qui épargnait sur son AVS...

Je ne suis pas le seul à vous recommander cet emprunt: l'Union de Banques Suisses, le Crédit Suisse, la Société de Banque Suisse, la Banque Populaire Suisse, la Banque Leu SA, A. Sarasin et Cie (vous connaissez? des gens charmants), la Société Privée de Banque et de Garantie, la Banque Cantonale de Soleure, la Banque Cantonale de Zurich, la Banque Cantonale de Berne, La Banque Cantonale d'Argovie, la Banque Cantonale Lucernoise, la Banque Cantonale de Bâle-Campagne.

D'autre part, vous vous trouverez entre gens de bonne compagnie: les actionnaires de la Centrale sont Aar et Tessin Société Anonyme d'Electricité — Atel, à Olten (35%), Forces Motrices de la Suisse Centrale (CKW), à Lucerne (12,5%), la ville de Berne (7,5%), les Forces Motrices du Nord-Est de la Suisse SA-NOK, à Baden, (25%), les Chemins de fer fédéraux (15%) et la Ville de Zurich (15%). Pas la plus petite banque de Chiasso à l'horizon!

Le prospectus, dont la couverture s'orne d'une grosse cheminée pyramidale s'inscrivant harmonieusement sur un fond de forêt et crachant un nuage de fumée blanche qu'on sent

on ne peut plus épurée, donne d'intéressantes précisions:

"Le capital nécessaire à la réalisation complète de la centrale se montera à environ 2,1 milliards de francs".

(Moi, je serais pour arrondir à 2,2 milliards: si l'on compte les dégâts occasionnés par les manifestants "anti-atomiques", les faux-frais pour mobiliser de suffisantes forces de police, les frais d'entretien des manifestants internés dans les établissements pénitentiaires ou psychiatriques — on a eu vu ça! — 100 petits millions de marge ne seront pas de trop.)

"Ce montant comprend les intérêts intercalaires et le coût de la première charge nucléaire. Le capital investi pour les constructions et les équipements se montait à fin juin 1979 à 1,875 milliards de francs. De plus, 258 millions de francs ont été utilisés sous forme de droits de participation à fin d'exploitation de minerai d'uranium, et 57 millions de francs ont été *investits* (sic) en relation avec le retraitement (re-sic) du combustible".

Un conseil: dépêchez-vous. Il risque de ne pas y en avoir pour tout le monde.

...Il paraît que Monsieur le Conseiller fédéral Hurlimann est très ennuyé: absolument impossible d'augmenter le subside alloué à Pro Helvetia pour soutenir les arts et les lettres dans notre pays. Quant au cinéma, c'est bien simple: on ne peut rien faire, ou presque rien; ce serait vraiment trop d'argent.

J.C.

RECU ET LU

Evolution

L'être humain pourra-t-il continuer sans problème à grandir de la sorte? C'est la question que pose le journaliste scientifique Guy de Perico pour ouvrir l'enquête de première page du dernier magazine de la "Basler Zeitung" (no. 35). Voilà un sujet de réflexion qui nous change du climat plus ou moins morose qu'en-

gendre presque inévitablement la "rentée" politique et sociale!

De fait, les indices d'un allongement sensible de l'être humain, et particulièrement ces dernières décennies, sont préoccupants. Guy de Perico signale une étude menée à Zurich en 1975 et concluant que les jeunes gens de vingt ans étaient déjà à cet âge plus grands que leurs pères de 4,3 centimètres, tandis que la taille des jeunes filles du même âge n'était pas non plus celle de leur mère: trois centimètres de plus.

— Dans le magazine du "Tages Anzeiger" (no. 35), outre une intéressante étude du film d'Yves Yersin, "Les petites fugues", outre la suite de cette série de "relecture" de bouquins suisses (cette fois, "Imago" de Carl Spitteler), une somme consacrée à la nouvelle vogue du charbon, graphiques et statistiques à la clef.

— A noter que le "journal écologique romand" "Vivre demain" (case 439, 1211 Genève) donne la parole dans sa dernière livraison (no. 37) à l'Association de défense contre les émanations nocives des usines qui a mené en Valais le combat que l'on sait contre les émanations de fluor. Les trois réflexions importantes de "Vivre demain": "Le coût énorme, écologique et économique de la pollution est-il contrebalancé par les emplois créés par les ouvriers de l'électrolyse? Non, car sur les 6000 ouvriers de Alusuisse et de Aluminium Martigny seuls 250 sont employés dans les usines d'électrolyse (qui sont directement responsables de la pollution). Est-ce que ces 250 employés seraient licenciés si les usines d'électrolyse fermaient? Encore une fois non. Il ne fait aucun doute que les départs volontaires (retraite, démission...) pourraient facilement absorber la diminution de 250 employés. Est-ce que la production cesserait si les usines d'électrolyse fermaient? Toujours non, d'ailleurs il est à noter qu'une partie de l'alumine provient déjà de l'étranger".